

Epareca a conduit un état des lieux de l'activité commerciale et artisanale à destination des élus locaux et des préfets

Epareca a réalisé, en partenariat avec ses tutelles (la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services – DGCIS – et le Secrétariat général du comité interministériel des villes – SGCIV), un état des lieux pour connaître l'état du tissu commercial et artisanal dans les quartiers en difficulté. Il a porté sur 467 pôles commerciaux situés dans 195 quartiers en rénovation urbaine et répondait à deux objectifs :

- sensibiliser les élus et les préfets à l'enjeu de la rénovation du commerce de proximité dans les programmes de rénovation urbaine et les aider à poursuivre leur action en faveur de ces territoires,
- déterminer si l'intervention d'Epareca est envisageable.

Les sites sont traités sous forme de fiches synthétiques, progressivement mises en ligne sur un site dédié : <http://etatdeslieux.epareca.org/>

Les données alimentent l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles (http://www.epareca.org/my_files/D2Les_entreprises.pdf) et ont vocation d'être actualisées afin d'observer les évolutions du tissu commercial de ces quartiers.

Un état des lieux pour comprendre et agir

Afin de mieux répondre à sa vocation en renforçant son action aux côtés des collectivités, Epareca a mis en place un outil de veille et d'expertise spécifique aux problématiques commerciales en ZUS. Révéler les dysfonctionnements, analyser l'environnement urbain et le potentiel commercial sont quelques uns des enjeux de ce diagnostic.

467 polarités dans 195 quartiers en rénovation urbaine font l'objet, à ce jour, d'une analyse par Epareca auxquels s'ajouteront, dès cette année, quelque 252 nouveaux quartiers faisant partie de la liste supplémentaire de l'ANRU.

Mieux informés des problématiques commerciales locales et des compétences d'Epareca, les villes et les EPCI devraient saisir plus facilement l'Etablissement. Epareca, quant à lui, pourra engager une démarche proactive auprès des préfets et des élus.

Faire connaître, promouvoir et traiter l'enjeu économique dans les quartiers en difficulté

Repris sous forme de synthèses nationale ou régionales et de fiches par site, les résultats sont progressivement communiqués aux préfets et aux villes concernées, et mis en ligne sur internet.

A ce jour, 217 fiches (concernant les régions Ile-de-France, Champagne-Ardenne, Picardie, Normandie, Centre, Bourgogne, Franche-Comté, Nord, Lorraine, Alsace, Pays de la Loire, Bretagne, Poitou-Charentes, Aquitaine, Rhône-Alpes, Auvergne, Midi-Pyrénées, PACA et Corse) sont consultables sur le site de l'observatoire : <http://etatdeslieux.epareca.org/>
Quelque 200 nouvelles fiches seront mises en ligne d'ici juin 2010, le reste d'ici juin 2011.



